



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Maghreb

Question écrite n° 5765

## Texte de la question

M Jacques Barrot attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la demande exprimée par de nombreux amis de la France dans le Maghreb, visant à obtenir une meilleure diffusion des programmes télévisuels ou radiophoniques de langue française. Il lui demande si les différents projets en cours permettent d'espérer une amélioration de nature à répondre à ces attentes et aux exigences d'un meilleur rayonnement de notre pays dans l'ensemble méditerranéen.

## Texte de la réponse

Reponse. - Avec l'appui du ministère des affaires étrangères, la langue française est déjà présente sur les ondes radiophoniques et sur les écrans de télévision du Maghreb. On recense ainsi : a) en radio : Radio France internationale, qui émet dix-sept heures de programmes quotidiens en ondes courtes à partir du centre d'Allouis-Issoudun, de 5 heures (temps universel) à 22 heures. Pour des raisons techniques inhérentes à ce mode de diffusion, trois fréquences sont utilisées selon les heures de la journée ; France Inter, en ondes longues ou moyennes, qui est plus ou moins bien captée au long de la journée, avec confort d'écoute optimal la nuit ; Medi 1, station commerciale franco-marocaine, qui émet dix-huit heures quotidiennes en français et en arabe à partir du centre de Nador au Maroc et qui est la radio la mieux perçue et la plus écoutée au Maghreb ; b) en télévision : la deuxième chaîne tunisienne (RTT 2), qui diffuse deux heures trente par jour de programmes français fournis gratuitement par le département dans le cadre de la diffusion culturelle ; la première chaîne marocaine (RTM), qui diffuse chaque année entre sept cents et huit cents heures en langue française (soit 40 p 100 de sa programmation), qu'il s'agisse de programmes français fournis par le département dans le cadre de la diffusion culturelle, de rencontres sportives internationales commentées en français, ou de programmes américains doublés en français et achetés par la RTM ; TV 5, chaîne francophone par satellite, qui est rediffusée par voie hertzienne dans la région de Rabat et depuis peu dans celle de Casablanca (huit à dix heures par jour) ; plusieurs chaînes nationales françaises qui sont reçues par satellite (La Cinq, M 6) ou voie hertzienne (Antenne 2) sur les côtes algérienne et tunisienne moyennant des installations de réception adéquates très répandues dans les milieux aisés. Il n'en reste pas moins que ce dispositif peut et doit être amélioré pour répondre à la demande particulièrement vive des populations francophones du Maghreb. À cet égard, l'année 1989 devrait être marquée par l'aboutissement de deux projets de grande ambition qui élargiront notablement l'offre de programmes télévisés en langue française dans cette région : le lancement de la deuxième chaîne marocaine de télévision, chaîne privée et à péage qui proposera à partir du mois de mars une programmation très majoritairement en langue française, à base de films, de téléfilms, de documentaires et de sport. Ce projet a reçu un appui déterminant du Gouvernement français (financement sur protocole de 150 MF pour les équipements, formation de l'ensemble des personnels à l'INA pendant un an - coût : 37 MF ; la rediffusion en direct d'une chaîne française en Tunisie. Les autorités tunisiennes ont aujourd'hui donné leur accord de principe à ce projet. Il s'agira de rediffuser par voie hertzienne une des chaînes transmises par le satellite TDF 1, sur le Grand Tunis dans un premier temps. Le Gouvernement a accepté dans le cadre de ce projet d'apporter un appui aux chaînes nationales tunisiennes sous la forme de dons en équipements à hauteur de 61 MF. Il reste à

determiner quelle chaine de TDF 1 nous serons en mesure de proposer aux Tunisiens d'ici quelques mois. D'une facon plus generale, le lancement reussi de TDF 1 constitue un atout essentiel pour notre rayonnement culturel au Maghreb, a condition que les enjeux internationaux soient bien pris en compte au moment de l'attribution des canaux aux differents candidats. Il importe en effet qu'au moins une chaine generaliste populaire et de qualite soit diffusee en clair sur TDF 1 : seule une chaine de ce type sera bien adaptee a notre projet de rediffusion sur Tunis et pourra, ailleurs, inciter les telespectateurs maghrebins a s'equiper d'antennes de reception individuelles encore relativement couteuses. Dans le domaine de la radio, RFI et Radio France souhaitent egalement obtenir un canal son sur TDF 1. Par ailleurs le plan de developpement de RFI actuellement en cours d'examen prevoit un renouvellement et un renforcement des emetteurs d'Allouis et la location d'un nouvel emetteur a Moyabi, deux mesures destinees a ameliorer sensiblement l'ecoute en Afrique, et notamment au Maghreb.

## Données clés

**Auteur :** [M. Barrot Jacques](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5765

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

**Date(s) clé(e)s**

**Question publiée le :** 28 novembre 1988, page 3366